

AUX CHEMINOTS
CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 11 septembre 2025

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ OBLIGATOIRE



L'IMPOSTURE AU GRAND JOUR !

**Le patronat de la
branche ferroviaire
montre la supercherie
de la complémentaire
santé obligatoire.**

**Les cheminots vont
payer cher pour aucune
garantie.**

Lors de négociations dans la branche ferroviaire, le patronat (UTPF) a confirmé ce que la CGT dénonce depuis des mois : le fonds de solidarité de l'accord « frais de santé » du GPU SNCF est une supercherie et les cotisations des cheminots vont vite exploser.

Quelques mois après avoir rendu obligatoire la complémentaire santé pour tous les cheminots statutaires et contractuels, la direction et les organisations syndicales signataires de l'accord ne peuvent dissimuler plus longtemps les conséquences attendues, notamment pour les retraités.

La direction et les organisations syndicales avaient pourtant affirmé aux cheminots que le mécanisme de l'accord (4 €/mois prélevés sur les salaires pour alimenter un fonds de solidarité) leur garantissait une aide lorsqu'ils seraient en retraite.

LE PATRONAT SE GARGARISE D'UN ACCORD SCÉLÉRAT

Décomplexée et confortée par la validation de l'accord « frais de santé » dans le GPU SNCF, l'UTPF confirme :

- Des augmentations exponentielles des cotisations de la complémentaire santé prélevées sur les salaires des cheminots actifs en lien avec les déremboursements du régime spécial et général.
- Un mécanisme de solidarité contenu dans l'accord complètement inopérant pour les futurs retraités qui seraient transférés dans d'autres entreprises que des filiales SNCF.

Ainsi, les cheminots actifs paieront pendant des années pour un « fonds de solidarité » dont ils ne pourront peut-être jamais bénéficier, si par exemple ils sont transférés dans une autre entreprise.

Il n'est pas trop tard pour dénoncer cet accord scélérat et porter dans l'unité la plus large les exigences d'une meilleure protection sociale pour tous les cheminots actifs et retraités.

LA FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS REVENDIQUE :

- L'extension du régime spécial SNCF à tous les cheminots ainsi que l'amélioration des droits spécifiques ;
- Le 100% Sécu pour notamment une totale prise en charge des frais de santé.

Les moyens pour financer ces besoins existent ! Il suffit d'une autre répartition des richesses, en commençant par l'exigence d'augmentations salariales ainsi que de l'égalité entre les femmes et les hommes.

REFUSONS L'IMPOSTURE !

ENSEMBLE, GAGNONS SUR NOS REVENDICATIONS !

LE 18 SEPTEMBRE, TOUS EN GRÈVE !

